

Grand Besançon 2015

ENTREPRENEURIAL

TECHNOLOGIQUE

TERTIAIRE

Edito

Avec le concours de l'ensemble des acteurs du développement économique impliqués dans le devenir du territoire du Grand Besançon, la Communauté d'Agglomération a défini en 2010 sa stratégie de développement économique 2010-2015.

Nous nous sommes retrouvés autour d'une ambition partagée : Grand Besançon 2015 : entrepreneurial, technologique et tertiaire.

Entrepreneurial, d'abord, parce que nous devons à la fois faire de ce territoire un espace où les entreprises et les talents peuvent s'installer, innover, se développer et collaborer. Pour cela, il nous faut soutenir les projets structurants en veillant à leur réalisation (offre foncière et immobilière, infrastructures numériques, accessibilité multi modale...).

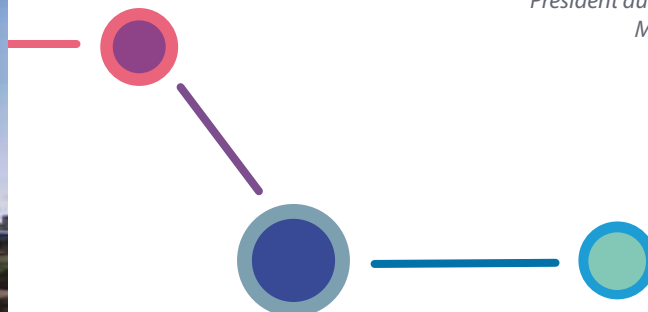
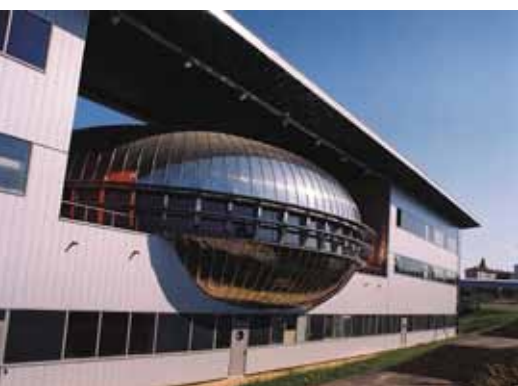
Technologique, ensuite, parce que notre histoire et l'expertise acquise depuis des décennies dans le domaine des microtechniques et de la précision, nous permettent aujourd'hui, en les conjuguant avec nos savoir-faire en mécanique, en traitement de surface... de nous positionner sur des nouveaux marchés tels que ceux de la santé, de la sécurité, de l'aéronautique. Nous sommes, par ailleurs, sur ces sujets ouverts au partage et à l'échange d'expériences avec d'autres territoires leaders comme la Suisse ou la région de Grenoble.

Tertiaire, enfin, parce que ces nouveaux marchés supposent de conjuguer expertises industrielles et expertises tertiaires pour donner une réelle valeur ajoutée à nos productions. Ainsi, un pôle universitaire fort, des centres de recherche internationalement reconnus, des pôles de compétitivité et des sociétés du secteur tertiaire capables d'accompagner les entreprises industrielles dans leur développement et de s'implanter sur les marchés de demain (e-santé, environnement, énergies renouvelables, éditique...) sont autant d'atouts pour notre territoire.

Les enjeux qui sont les nôtres dans l'avenir, notre volonté commune d'inscrire durablement notre territoire dans une dynamique de croissance génératrice d'emplois et respectueuse de son environnement, nous incitent plus que jamais, à vos côtés, à mettre en œuvre cette stratégie, dans un souci de complémentarité, de mutualisation de nos moyens et de recherche permanente de plus-values pour les entreprises et les habitants du Grand Besançon.

Cette démarche est engagée. A nous de la poursuivre, avec succès, ensemble !

Jean-Louis FOUSSERET,
Président du Grand Besançon,
Maire de Besançon



Grand
Besançon





Une stratégie totalement centrée sur les besoins des entreprises

Priorité n°1 Accompagner les entrepreneurs, prospecter, diversifier l'économie locale, ancrer les talents.

- Accueillir et favoriser l'ancrage des talents.
- Suivre et accompagner les comptes clés.
- Promouvoir et prospecter les secteurs prioritaires pour les développer.



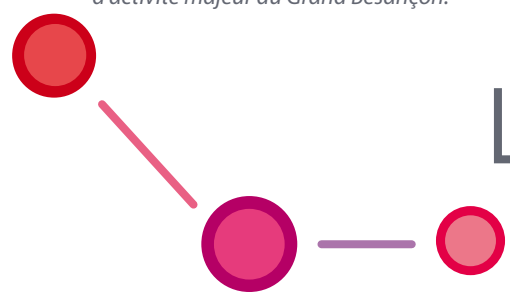
Priorité n°2 Soutenir l'innovation la recherche et le développement, la formation et l'emploi.

- Conforter l'enseignement supérieur et les structures de formation.
- Intégrer les entreprises locales dans les réseaux de compétitivité nationaux et internationaux.
- Ouvrir l'accès aux réseaux de financements publics et privés.

Inaugurée en octobre 2009, la nouvelle salle blanche, sur la technopole TEMIS, offre un cadre de recherche propice au développement de technologies de pointe.



Issues de la tradition horlogère, les microtechniques sont devenues un secteur d'activité majeur du Grand Besançon.



Une stratégie soucieuse du développement durable



Situé à l'Ouest de l'Agglomération, le parc de l'Echange est une des 13 zones d'activités du Grand Besançon.

Priorité n°3

Développer l'offre d'immobilier et de foncier et les infrastructures pour les entreprises

- Optimiser l'utilisation du foncier existant, accompagner la requalification des espaces et locaux d'activités existants.
- Développer une offre immobilière adaptée aux différents types d'entreprises : bâtiments à la vente, location, hôtels et pépinières d'entreprises...
- Structurer, adapter et commercialiser l'offre foncière.
- Améliorer la qualité des ZAE par des infrastructures complémentaires : numérique, offre de déplacement (tramway) et de services.



Le bâtiment Gaz et Eaux sur la zone du Noret à Mamirolle



Avec ses 14,5 km, le tramway contribuera à accélérer le développement urbain et économique du Grand Besançon.

Une stratégie pour l'action dès 2010

En 2010, le Grand Besançon et ses partenaires ont déjà engagé des actions traduisant ainsi de façon concrète et pragmatique les engagements pris dans le cadre de sa stratégie de développement économique 2010-2015. En voici quelques exemples :

■ Contribuer au développement du portefeuille d'affaires des entreprises locales et les ancrer durablement sur notre territoire :



Dans le cadre du salon Micronora, le Grand Besançon a organisé une rencontre entre la direction du Centre National d'Etudes Spatial de Toulouse (CNES), donneur d'ordre majeur dans le domaine spatial, difficilement accessible pour des petites entreprises et des PME/PMI du territoire. Celles-ci ont ainsi pu présenter en direct leurs compétences et savoir-faire.

Ce premier échange s'est concrétisé par l'engagement concret du CNES vis-à-vis de plusieurs de ces entreprises : commande d'études techniques, invitations personnelles aux journées technologiques du CNES pour y rencontrer des acheteurs en février 2011, proposition de collaborations sur des projets de R&D. Dans cette action, le Grand Besançon a joué un rôle de facilitateur et d'intermédiaire actif au service du développement des entreprises locales.

■ Développer les infrastructures nécessaires à l'activité économique :



Au sein du syndicat mixte Lumière* et avec ses partenaires, le Grand Besançon a validé en 2010 un schéma d'aménagement numérique des espaces d'activités du Grand Besançon. Ce schéma permettra à toute entreprise d'avoir accès au haut débit pour l'ensemble de ses activités et échanges dématérialisés.

Cette démarche de labellisation très haut débit d'une partie de ces espaces d'activités sera engagée dès 2011.



* Syndicat en charge de la gestion et du développement de la fibre optique sur l'agglomération, il est composé de la Ville de Besançon (35%), du Grand Besançon (35%), du Conseil général du Doubs et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et est présidé par Jean-Louis Fousseret.

■ Créer de la richesse pour le territoire et ses habitants



La décision prise en juin 2010 par les élus de la Communauté d'Agglomération de réaliser un tramway a ouvert de nouvelles opportunités d'emploi pour les habitants de l'agglomération dans les années à venir.

Afin que les personnes les plus éloignées de l'emploi puissent bénéficier de ces nouvelles offres, la mise en place d'une cellule « emploi Tramway » a été organisée

dès 2010 avec les partenaires du service public de l'emploi.

Dès 2011, le cadre des collaborations avec les fédérations professionnelles et les structures qui accompagnent ces personnes sera défini et la cellule sera opérationnelle. Dès lors elle pourra soutenir les entreprises dans leurs procédures de recrutement et préparer les futurs salariés à occuper ces postes.

Remerciements

Le Président et les élus du Grand Besançon remercient l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques qui se sont associés à l'élaboration de sa stratégie de développement économique 2010-2015 et qui participent aujourd'hui activement à sa mise en oeuvre et à son pilotage.